

Avis 19 : décisions de fin d'année.

Chers parents

Comme vous le savez, les nouveaux rythmes scolaires ont assez bien modifié la gestion pédagogique de notre établissement notamment au niveau des évaluations. Nous avons opté pour une évaluation continue au sein des cours avec des tests formatifs, sommatifs et aussi des tests de rattrapage. Les critères de réussites vous sont expliqués dans les documents d'intentions pédagogiques, transmis en début d'année par les professeurs. En ce qui concerne les décisions de fin d'année, soyez assurés que notre objectif est de donner à chacun la possibilité d'atteindre le niveau nécessaire pour aborder l'année 2024-2025 avec les plus grandes chances de réussite.

Pour le premier degré

Les résultats au CE1D sont déterminants. Le conseil de classe reste néanmoins souverain pour la décision finale.

Pour les élèves de troisième et de cinquième

Le conseil de classe évaluera pour chaque élève en difficulté en fin de troisième ou de cinquième, sa capacité à récupérer les bases de l'année écoulée sur base des résultats et des éventuels travaux de vacances donnés en juin 2023. Les attestations données en juin seront des réussites (AOA) avec ou sans travail de vacances ou des échecs (AOC). Pour les élèves de troisième, une AOB reste possible.

Pour les élèves de quatrième

Le conseil de classe remettra sa meilleure décision en juin réussite (AOA), restriction (AOB) ou échec (AOC). Les matières de fin de degré sont des bases indispensables pour la réussite de l'année suivante. Si, malgré les aménagements effectués par les professeurs tant au niveau des essentiels que des remédiations, le conseil de classe juge que ces bases ne sont pas suffisamment acquises pour continuer les apprentissages de l'année supérieure, une AOC (échec) sera délivrée. En cas de restriction (AOB), le conseil de classe permettra aux élèves de continuer leur progression malgré des lacunes déterminantes à condition de ne pas choisir certaines options.

Pour les élèves de rhétos

Les attestations données en juin seront des réussites (AOA) ou des échecs (AOC).

Soyez assurés, chers Parents, en notre dévouement à l'éducation des jeunes que vous nous confiez.

Didier Lorge,
Directeur

Nathalie Di Stefano,
Adjointe à la Direction